

LE BUDGET PREVISIONNEL

Public

Parents gestionnaires des lieux d'accueil en charge des fonctions de trésorier et vice trésorier ou président.

Objectifs

Accompagnement à la lecture, à la rédaction et à la présentation d'un budget prévisionnel

Contenus

- ◆ Prendre en compte le prévisionnel voté budget N-1, le réalisé de l'année N, pour calculer le budget prévisionnel de l'année N+1 :
- ◆ Dépenses de fonctionnement : masse salariale, achats...
- ◆ Recettes de fonctionnements : lister les différentes subventions, subventions d'exploitation, fonds propres (participations familiales)
- ◆ PSU : savoir calculer les participations familiales
- ◆ Prévoir les augmentations de salaires (entretiens individuels, RIS) et prévoir les embauches sous la CCN des Acteurs du Lien Social et familial.

Animatrices

Zaïa Baïche, Gwen Renault, Fabienne Noreve, Accompagnatrices à la gestion

Attention : le groupe est limité à 10 crèches et à 2 personnes par crèche.

Action gratuite soutenue par le Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse et des Sports

Inscription obligatoire auprès de Jean Claude Fuentes : 01 40 09 60 60 ou acepprif@acepprif.org